

VISER

UN CANADA PLUS FORT, PLUS SÉCURITAIRE ET MEILLEUR



LE NOUVEAU GOUVERNEMENT
DU CANADA

*Préserver notre
environnement et
moderniser notre système
de soins de santé*

LE 19 MARS 2007

Canada 

INTRODUCTION

En tant que Canadiens, nous sommes fiers du pays que nous avons bâti ensemble, le plus beau pays du monde. Pour le préserver, nous devons protéger nos terres, nos eaux et notre air. Nous avons aussi établi un réseau de soins de santé de premier ordre qui requiert de nouveaux investissements et qui doit être modernisé pour demeurer à la fine pointe du progrès.

PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT

Le budget de 2007 prévoit un investissement de 4,5 milliards de dollars pour assainir notre air et nos eaux, réduire les gaz à effet de serre, lutter contre les changements climatiques et protéger notre environnement naturel. Avec les sommes investies depuis 2006, soit plus de 4,7 milliards, ces investissements totalisent plus de 9 milliards.

Une énergie plus propre et une plus grande efficacité énergétique

Le Canada est une superpuissance énergétique émergente. Nous sommes bien placés pour tirer profit de nos importantes ressources naturelles à l'aide de moyens nouveaux, innovateurs et respectueux de l'environnement qui auront des retombées économiques notables.

Le budget de 2007 propose de :

- Verser plus de 1,5 milliard de dollars dans l'écoFiducie Canada pour la qualité de l'air et les changements climatiques, pour appuyer de grands projets environnementaux, menés en collaboration avec les provinces et les territoires.
- S'engager à repérer des mesures additionnelles qui favoriseront les nouvelles technologies énergétiques propres telles que le captage et le stockage du carbone.
- Éliminer progressivement, d'ici 2015, la déduction pour amortissement accéléré qui s'applique aux investissements généraux dans les sables bitumineux.

Favoriser des transports écologiques

Des carburants et des véhicules moins polluants et éconergétiques nous aideront à réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pollution de l'air. Le budget de 2007 inclut :

- 2 milliards de dollars de plus, sur sept ans, pour appuyer la production de carburants renouvelables, répartis ainsi :
 - Une mesure incitative de 1,5 milliard pour appuyer la production de biocarburants renouvelables, comme l'éthanol et le biodiésel.
 - L'octroi à Technologies du développement durable Canada de 500 millions à investir, de concert avec le secteur privé, dans l'établissement de grandes installations de production de carburants renouvelables de prochaine génération.
- Une structure d'incitatifs à l'achat de véhicules neufs éconergétiques prévoyant une remise maximum de 2 000 \$ ainsi qu'un éco-prélèvement sur les véhicules neufs énergivores.
- 36 millions sur les deux prochaines années pour des programmes de « mise à la casse » des vieux véhicules.
- L'élargissement du crédit d'impôt pour le transport en commun aux cartes de passage électroniques et aux laissez-passer hebdomadaires utilisés régulièrement.

Protéger le patrimoine naturel du Canada

Sur la lancée des mesures adoptées récemment pour protéger notre environnement, qui comprennent plus de 250 millions de dollars consacrées à des mesures comme le Programme de conservation des zones naturelles et la protection de la Great Bear Rainforest sur la côte centrale de la Colombie-Britannique, le budget de 2007 prévoit :

- 10 millions sur deux ans pour la conservation de terres importantes sur le plan écologique dans les Territoires du Nord-Ouest, qui contribueront à la protection de notre forêt boréale et feront progresser l'entente de protection permanente d'un site historique national de la taille de l'Île-du-Prince-Édouard.
- 110 millions sur deux ans pour l'application plus efficace de la *Loi sur les espèces en péril*.
- 22 millions sur deux ans pour renforcer l'observation des lois sur la protection de l'environnement, en multipliant par 50 % le nombre d'agents chargés d'appliquer les lois.

Stratégie nationale sur l'eau

Le Canada dispose de la troisième réserve d'eau douce en importance au monde. Nous devons tous faire notre part pour préserver et protéger nos rivières, nos lacs et les océans pour les générations futures. Le budget de 2007 annonce une nouvelle stratégie nationale sur l'eau, qui prévoira :

- 12 millions de dollars sur deux ans pour appuyer la dépollution du lac Simcoe, en Ontario, qui renferme des quantités excessives de phosphore.
- 11 millions sur deux ans pour accélérer la dépollution des Grands Lacs, et 7 millions pour le bassin hydrographique du lac Winnipeg.
- 19 millions pour préserver la santé des océans et appuyer davantage les activités de prévention, de surveillance et de lutte contre la pollution des eaux côtières canadiennes.
- 39 millions pour intensifier les programmes de recherche en sciences halieutiques afin de renforcer la gestion des pêches et la conservation des ressources.
- Une aide fédérale aux investissements par les provinces, les territoires et les municipalités pour améliorer l'infrastructure des systèmes d'aqueduc et des eaux usées, ce qui englobe les installations de traitement et de collecte des eaux d'égout, de même que les systèmes d'adduction d'eau.
- 324 millions sur 10 ans à la Garde côtière pour l'achat de six nouveaux navires pour appuyer son rôle dans les sciences halieutiques et l'application des lois.

MAINTENIR NOTRE RÉUSSITE

Les trois piliers que sont l'environnement, l'économie et l'énergie sont intimement liés. Une économie moderne doit être éconergétique et, en notre qualité de superpuissance énergétique émergente, nous pouvons renforcer notre économie. Un environnement propre et sain est essentiel pour créer et conserver ici les emplois dont nous avons besoin.

Depuis 2006, le nouveau gouvernement du Canada s'est engagé à investir plus de 9 milliards de dollars dans la préservation et la protection de notre environnement.

- 2,4 milliards pour une énergie plus propre et une plus grande efficacité énergétique.

- 2 milliards pour des transports plus écologiques.
- 300 millions pour la conservation de notre patrimoine naturel et pour nous donner un environnement plus propre et plus sain.
- Un programme d'assainissement de l'air qui remplace les mesures facultatives et la mosaïque de processus réglementaires en vigueur un peu partout au pays par un système national obligatoire qui produira des résultats concrets.

MODERNISER NOTRE SYSTÈME DE SOINS DE SANTÉ

Les Canadiens sont fiers de leur système de soins de santé, mais nous devons travailler sans relâche pour que celui-ci demeure solide. Entre autres choses, le budget de 2007 prévoit hausser le financement destiné à l'Inforoute Santé du Canada, à la Fiducie pour les garanties de délai d'attente pour les patients et à l'Institut canadien d'information sur la santé, et accorder des fonds additionnels aux provinces et aux territoires pour protéger les femmes et les jeunes filles contre le cancer du col de l'utérus.

Par l'entremise du Transfert canadien en matière de santé, on versera 21,3 milliards de dollars en 2007-2008, soit 1,2 milliard de plus qu'en 2006-2007, pour la prestation des soins de santé dans les provinces et les territoires. Ce financement continuera de croître de 6 % par année pour se chiffrer à 30,3 milliards en 2013-2014.

Outre ces transferts, le budget de 2007 propose d'investir directement :

- Une somme additionnelle de 400 millions dans l'Inforoute Santé du Canada, à l'appui du développement par les provinces et les territoires des dossiers de santé électroniques, qui réduiront les périodes d'attente et le risque d'erreurs médicales et amélioreront les résultats.
- Une somme maximale de 612 millions pour appuyer les administrations qui se sont engagées à mettre en œuvre des garanties de délai d'attente pour les patients.
- 30 millions sur trois ans dans des projets pilotes de garanties de délai d'attente pour les patients qui aideront les provinces et les territoires à mettre en œuvre de telles garanties.
- 300 millions aux provinces et aux territoires, en proportion du nombre d'habitants, pour soutenir le lancement d'un programme national de vaccination contre le papillomavirus, qui protégera les femmes contre le cancer du col de l'utérus.

- 10 millions sur les deux prochaines années et 15 millions par année par la suite pour la mise sur pied d'une commission canadienne de la santé mentale.
- Une somme ponctuelle de 2 millions à l'appui de l'objectif de la Fondation canadienne MedicAlert de mettre en œuvre son programme «Aucun enfant oublié» dans toutes les écoles primaires du Canada.
- Une augmentation de 22 millions par année qui aidera l'Institut canadien d'information sur la santé à demeurer un chef de file mondial dans la prestation de renseignements sur la santé exacts, comparables et à jour qui appuient une amélioration des résultats dans la santé.

Renseignements sur le budget de 2007

Vous pouvez obtenir des renseignements sur Internet, à www.fin.gc.ca, ou en appelant au :

1-800-O-Canada (1-800-622-6232)

1-800-926-9105 (téléimprimeur, pour les personnes ayant une déficience auditive ou un trouble de la parole)

Pour obtenir des exemplaires additionnels ou d'autres documents budgétaires, adressez-vous au :

Centre de distribution
Ministère des Finances
Pièce P-135, tour Ouest
300, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0G5
Téléphone : 613-995-2855
Télécopieur : 613-996-0518
Courriel : services-distribution@fin.gc.ca

This document is also available in English.